

Indicateur n° 3-4 : Indicateur sur l'emploi des femmes

1^{er} sous-indicateur : taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 15 à 64 ans

Finalité : le sous-indicateur illustre les progrès réalisés vers l'objectif stratégique dit de Lisbonne, en référence au Conseil européen de mars 2000, visant une croissance économique soutenue, une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et un renforcement de la cohésion sociale d'ici 2010. Lors de ce Conseil, il a en particulier été considéré que le but général de ces mesures était d'augmenter le taux d'emploi global de l'Union européenne à 70 % et, plus spécifiquement, le taux d'emploi des femmes à plus de 60 % d'ici 2010.

Résultats : les résultats du sous-indicateur sont disponibles jusqu'à l'année 2009 :

Année	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Objectif 2010
Femmes	55,2%	58,3%	58,4%	58,6%	59,7%	60,4%	60,1%	60%
Hommes	69,2%	69,5 %	69,2 %	68,9 %	69,2 %	69,6 %	68,5 %	
Total	62,1%	63,8%	63,7%	63,7%	64,3%	64,9%	64,2%	70%

Source : Eurostat.

S'établissant à 60,1 % en 2009, le taux d'emploi féminin en France a légèrement baissé par rapport à 2008 alors qu'il connaissait une progression ininterrompue depuis plusieurs années. Il reste, toutefois, légèrement supérieur à l'objectif européen. S'agissant des hommes, le taux d'emploi, reste relativement stable depuis 2000, oscillant entre 68,5% et 69,5 %. Il connaît néanmoins, en 2009, une baisse légèrement plus importante que pour les femmes. Ces baisses en 2009 du taux d'emploi des hommes et des femmes, qui s'observent également au niveau européen, peuvent être imputées à la baisse de l'activité économique amorcée à l'automne 2008.

Le différentiel de taux d'emploi entre hommes et femmes poursuit sa réduction et s'établit désormais à 8,4 points en 2009. Au total, le taux d'emploi des 15-64 ans a crû de 2,1 points depuis 2000, de 62,1 % à 64,2 %, en deçà de l'objectif intermédiaire européen fixé à 67 % pour 2005. L'objectif intermédiaire spécifiquement fixé pour l'emploi féminin (57 % en 2005) est, quant à lui, atteint.

Le taux d'emploi des femmes de 60,1 % en 2009 situe la France au-dessus de la moyenne européenne (respectivement 59,9 % et 58,6 % selon que l'on considère l'Union à 15 ou à 27 membres), contrairement au taux d'emploi des hommes (le taux de 68,5 % demeure inférieur à celui de l'Union à 15 - 71,9 % - comme à 27 - 70,7 %). Au total, le taux d'emploi de la France des 15-64 ans en 2009 (64,2 %) est inférieur de 0,4 à 1,7 points à la moyenne européenne selon le périmètre considéré (respectivement 64,6 % et 65,9 % selon que l'on considère l'Union actuelle ou composée des seuls 15 premiers Etats membres).

Construction de l'indicateur : les classes d'âges visées par l'engagement européen sont constituées des personnes âgées de 15 à 64 ans. Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge, globalement et par genre.

Ces indicateurs sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT), qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Au sens de cette enquête, la population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Précisions méthodologiques : Les données proviennent d'Eurostat. L'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) sur laquelle se fonde l'indicateur ne couvre pas le champ des personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). Les notions de taux d'emploi obtenues

grâce à l'enquête sont uniformisées au niveau européen afin de présenter des valeurs comparables d'un pays à l'autre ; elles peuvent toutefois différer des notions usuellement retenues par les instituts statistiques des Etats membres et entraîner de ce fait des écarts avec les sources nationales. La comparaison des taux d'emploi des différents pays présente par ailleurs une limite importante dans la mesure où ces taux sont construits par agrégation de valeurs sensiblement variables selon l'âge alors que les situations démographiques des pays de l'Union peuvent différer.

Programme famille – Partie II « Objectifs / résultats »
Objectif n° 3 : Concilier vie familiale et vie professionnelle.

Indicateur n° 3-4 : Indicateur sur l'emploi des femmes

2^{ème} sous-indicateur : taux d'emploi des femmes et des hommes selon le nombre d'enfants à charge (0, 1, 2, 3 et plus), et l'âge de l'enfant

Finalité : ce taux d'emploi complète le sous-indicateur précédent selon le nombre et l'âge des enfants à charge.

Résultats : les résultats du sous-indicateur sont disponibles jusqu'à l'année 2009 :

		2005		2006		2007		2008		2009		Objectif
		femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	
Ensemble		65,6%	78,5%	65,7%	78,0%	66,7%	78,1%	67,4%	78,3%	66,9%	77,3%	Augmentation
Sans enfant		60,3%	67,8%	60,3%	67,2%	61,0%	67,3%	61,1%	67,3%	60,6%	66,2%	
Le plus jeune est âgé de 0 à 2 ans	1 enfant	70,1%	89,7%	67,7%	90,7%	71,1%	91,7%	72,5%	92,1%	68,4%	90,1%	
	2 enfants	55,0%	91,1%	53,2%	91,4%	55,8%	91,5%	58,1%	92,7%	60,2%	92,2%	
	3 enfants ou plus	32,8%	87,6%	30,4%	88,6%	34,9%	90,8%	38,3%	88,4%	35,2%	86,5%	
Le plus jeune est âgé de 3 ans ou plus	1 enfant	72,3%	82,7%	73,6%	82,5%	73,7%	83,0%	74,5%	83,7%	74,0%	83,9%	
	2 enfants	78,2%	91,1%	78,0%	90,7%	79,8%	91,1%	80,8%	92,2%	80,5%	91,0%	
	3 enfants ou plus	60,0%	88,2%	61,3%	87,4%	62,0%	87,8%	65,5%	89,6%	65,2%	88,8%	

Source : INSEE, enquêtes Emploi, traitement DREES.

Champ : France métropolitaine, personne de référence et éventuel conjoint de 15 à 64 ans.

Les taux d'emploi féminins varient fortement avec le nombre et l'âge des enfants. Ces variations ne s'observent pas sur les taux d'emploi des hommes.

Le taux d'emploi des mères décroît généralement avec le nombre d'enfants à charge :

- lorsque la famille comprend au moins un enfant de moins de trois ans, le taux d'emploi des femmes décroît dès le deuxième enfant mais surtout avec le troisième enfant. Ainsi, en 2009, alors que le taux d'emploi des mères d'un enfant s'élève à 68,4 %, celui des mères de deux enfants est de 60,2 % et celui des mères de trois enfants ou plus s'établit à 35,3 % ;
- lorsque le plus jeune des enfants de la famille est âgé de trois ans et plus, le taux d'emploi des mères décroît pour le troisième enfant : les taux d'emploi des mères de deux enfants sont supérieurs à ceux des mères d'un enfant (80,5 % contre 74,0 % en 2009). En revanche, le taux d'emploi des mères ayant au moins trois enfants retombe à 65,2 %.

Dans le cas où la famille ne comporte qu'un seul enfant, l'âge de l'enfant influe peu sur le taux d'emploi des mères, même si ce dernier est plus élevé quand l'enfant a plus de 3 ans que lorsqu'il a moins de 3 ans. En revanche, lorsque la famille comporte deux enfants ou plus, le taux d'emploi des mères croît avec l'âge des enfants, à nombre d'enfants identique au sein de la famille. Ainsi, en 2009, le taux d'emploi des femmes ayant deux enfants est de 60,2 % lorsque le plus jeune a moins de trois ans et de 80,5 % lorsque ce dernier a passé son troisième anniversaire. De même, pour les familles de trois enfants ou plus, le taux d'emploi féminin est de 35,2 % lorsque le plus jeune des enfants a moins de trois ans, et de 65,2 % s'il a plus de trois ans. Ce phénomène s'explique par la scolarisation des enfants en maternelle, qui permet à davantage de mères de reprendre une activité, et par la diminution des aides à compter des 3 ans de l'enfant : en effet, les prestations d'entretien de la PAJE (allocation de base et complément de libre choix d'activité) et les prestations qu'elle remplace (allocation pour jeune enfant, allocation parentale d'éducation) ne sont plus servies lorsque le plus jeune des enfants atteint son troisième anniversaire.

Il est à noter que les familles sans enfant à charge ont des taux d'emploi faibles en raison de la population prise en compte dans ce sous-indicateur (les 15-64 ans) : les proportions de personnes jeunes et âgées parmi la population des 15-64 ans, structurellement plus inactives, sont plus élevées dans cette catégorie de familles. Ces effets de structures par âge expliquent vraisemblablement aussi la légère diminution des taux d'emploi des hommes lorsque le nombre d'enfants pouvant être scolarisés augmente (91,0 % lorsqu'il y a 2 enfants dont le plus jeune a plus de 3 ans et 88,8 % lorsqu'il y a trois enfants, en 2009).

Construction de l'indicateur : les données utilisées dans cet indicateur sont issues des enquêtes emploi de l'INSEE. Le champ recouvre les personnes âgées de 15 à 64 ans, qu'elle soit personnes de référence du ménage ou conjoint.

Compte tenu de la finalité de l'indicateur, à savoir l'obtention d'une ventilation des taux d'emploi des hommes et des femmes par type de famille, les enfants âgés de 15 ans et plus vivant avec leurs parents sont exclus du champ même s'ils travaillent. Les taux d'emploi présentés ci-dessus sont donc supérieurs à ceux présentés au 1^{er} sous-indicateur.

Le taux d'emploi d'une classe de la population est obtenu en divisant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi par le nombre total d'individus dans la classe.

Est considérée comme enfant toute personne célibataire qui n'est pas en couple avec une personne de son ménage, ayant un parent (père ou mère) dans son ménage, et n'étant pas elle-même parent (père ou mère) d'une personne de son ménage.

Programme famille – Partie II « Objectifs / résultats »
Objectif n° 3 : Concilier vie familiale et vie professionnelle

Indicateur n° 3-4 : Indicateur sur l'emploi des femmes

3^{ème} sous-indicateur : Taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants à charge (0, 1, 2, 3 et plus), et l'âge de l'enfant

Finalité : ce dernier sous-indicateur a pour objectif d'analyser les effets du nombre et de l'âge des enfants à charge sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle en étudiant les taux d'activité qui reflètent la participation des hommes et des femmes au marché du travail, qu'ils soient en emploi ou au chômage.

Résultats : les résultats du sous-indicateur sont disponibles jusqu'en 2009 :

		2005		2006		2007		2008		2009		Objectif
		femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	
Ensemble		71,9%	83,7%	71,9%	83,2%	72,1%	82,8%	72,5%	82,6%	72,9%	82,8%	Augmentation
Sans enfant		65,8%	73,7%	65,7%	73,1%	65,6%	72,7%	65,5%	72,3%	66,1%	72,6%	
Le plus jeune est âgé de 0 à 2 ans	1 enfant	79,6%	96,5%	77,2%	97,1%	79,7%	97,5%	79,5%	97,3%	77,1%	96,9%	
	2 enfants	59,4%	96,6%	57,5%	96,4%	60,9%	96,7%	63,0%	97,1%	64,5%	96,9%	
	3 enfants ou plus	37,1%	95,4%	34,8%	95,9%	37,7%	96,5%	42,7%	95,7%	39,3%	95,6%	
Le plus jeune est âgé de 3 ans ou plus	1 enfant	79,4%	86,8%	80,5%	86,4%	80,0%	86,7%	80,3%	87,1%	80,9%	87,8%	
	2 enfants	84,6%	94,9%	84,4%	94,3%	85,0%	94,3%	86,0%	95,0%	86,2%	94,9%	
	3 enfants ou plus	68,3%	93,5%	69,4%	93,6%	69,7%	93,1%	72,2%	93,5%	73,3%	93,9%	

Source : INSEE, enquêtes Emploi, traitement DREES.

Champ : France métropolitaine, personne de référence et éventuel conjoint de 15 à 64 ans.

Si les taux d'activité sont plus élevés que les taux d'emploi pour chacune des catégories examinées, les évolutions observées sur les taux d'activité sont globalement comparables à celles des taux d'emploi :

- des taux d'activité plus faibles en moyenne pour les femmes que pour les hommes ;
- une forte sensibilité du taux d'activité des mères à la présence d'enfants, qui n'est pas constatée pour les hommes ;
- une baisse du taux d'activité des mères lorsque la famille s'agrandit : cette baisse est observée dès le deuxième enfant lorsque le plus jeune des enfants est âgé de moins de trois ans et à compter du troisième enfant lorsque le benjamin est âgé de plus de trois ans ;
- des taux d'activité féminins croissants avec l'âge des enfants et, inversement, des taux d'activité masculins décroissants avec l'âge des enfants, à nombre d'enfants donné au sein de la famille ;

Par ailleurs, les taux d'activité féminins sont globalement plus élevés lorsque la mère est en couple, en particulier quand le plus jeune enfant est âgé de moins de trois ans, et corrélativement plus faibles quand elle est isolée.

L'écart entre le taux d'activité et le taux d'emploi des femmes, reflet du chômage féminin, est plus faible lorsqu'elles ont au moins 2 enfants dont le plus jeune est âgé de moins de 3 ans que dans les autres configurations familiales. Ce phénomène pourrait s'expliquer pour partie par l'existence de l'allocation parentale d'éducation, puis du complément de libre choix d'activité de la PAJE qui s'y substitue. Les mères percevant ces prestations ne sont en effet plus considérées comme faisant partie de la population active. C'est également le recours à ces prestations qui pourrait expliquer que la comparaison des taux d'activité et des taux d'emploi mette en évidence un chômage des femmes plus fréquent, à nombre d'enfants identique, lorsque le plus jeune est âgé de plus de 3 ans que lorsqu'il a moins de 3 ans. En effet, lorsque le plus jeune enfant est âgé de plus de 3 ans, le CLCA ne peut plus être perçu, ce qui inciterait une partie des femmes qui en étaient bénéficiaires à revenir vers le marché du travail.

Construction de l'indicateur : ces indicateurs sont issus des enquêtes Emploi de l'INSEE. Le champ recouvre les personnes âgées de 15 à 64 ans, personnes de référence ou conjoint.

Compte tenu de la finalité de l'indicateur, à savoir l'obtention d'une ventilation des taux d'activité des hommes et des femmes selon le nombre d'enfants à charge et leur âge, les enfants âgés de 15 ans et plus vivant avec leur parents sont exclus du champ même s'ils font partie des actifs. Est considérée comme enfant toute personne célibataire qui n'est pas en couple avec une personne de son ménage, ayant un parent (père ou mère) dans son ménage, et n'étant pas elle-même parent (père ou mère) d'une personne de son ménage.

Le taux d'activité féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes actives (actives occupées et chômeuses) de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. La population active occupée regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi. Les personnes au chômage sont les personnes âgées de 15 à 64 ans au sens de l'enquête emploi, c'est-à-dire, sans travail durant la semaine de référence, disponibles pour travailler, activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ayant trouvé un emploi débutant au cours des trois mois suivants.